

## DEUXIEMES LECTURES.

Bill (n° 15) à l'effet de continuer un acte concernant la Caisse d'Épargnes des Mines-Albion.—(M. McDougald.)

Bill (n° 23) à l'effet d'amender l'acte constitutif de la Compagnie du chemin de fer de la Montagne-de-Bois et de Qu'Appelle.—(M. Williams.)

Bill (n° 24) à l'effet de constituer la Compagnie du chemin de fer du lac Erié, Essex, et de la rivière Détroit.—(M. Patterson, Essex.)

Bill (n° 28) à l'effet de constituer la Compagnie de Drainage de la Confédération.—(M. Dickinson.)

## AVANCES TEMPORAIRES PAR LES BANQUES AU GOUVERNEMENT.

M. BLAKE, (pour sir Richard Cartwright) : Je propose que l'on produise un état indiquant—

1. Quel est le total des sommes avancées temporairement au gouvernement par des maisons de banque ou autres en Angleterre, en Canada, ou ailleurs, jusqu'à la date de l'interpellation ?
2. Par qui ces sommes ont-elles été avancées ?
3. A quel taux d'intérêt dans chaque cas ?

Sir LEONARD TILLEY : D'après l'ordre de la Chambre l'on a déposé sur le bureau de la Chambre des états indiquant toutes les sommes d'argent empruntées des banques ou des agents, à Londres, jusqu'au premier février. Depuis cette date, l'on a emprunté \$2,000,000 à la banque de Montréal. Comme les taux d'intérêt payés aux différents prêteurs ne sont pas exactement les mêmes, l'honorable monsieur pourra constater qu'il ne serait pas dans l'intérêt public de donner les détails aujourd'hui.

## COLONS ÉTABLIS AU CANADA.

M. BLAKE (pour sir Richard Cartwright) : Je propose que l'on produise un état indiquant le nombre total de colons qu'on suppose s'être établis au Canada pendant l'année civile de 1884.

M. POPE : Le nombre total d'émigrants que l'on suppose s'être établis dans le pays en 1884, est de 103,824.

## COLONS ÉTABLIS AU MANITOBA ET AU NORD-OUEST.

M. BLAKE (pour sir Richard Cartwright) : Combien suppose-t-on qu'il se soit établi d'immigrants dans le Manitoba et les territoires du Nord-Ouest, à part des colons venant des anciennes provinces ?

M. POPE : Le nombre d'immigrants que l'on dit s'être établis dans le Manitoba et au Nord-Ouest, indépendamment de ceux venus des anciennes provinces, est de 20,779, et le nombre de ceux venus des anciennes provinces, est de 9,486. Les pays d'où ils sont venus sont les suivants : De la Grande-Bretagne, 6,920 ; de l'Allemagne, 643 ; de l'Europe en général, 559 ; de la Nouvelle-Ecosse et du Nouveau-Brunswick, 540 ; de Québec, 1,468 ; de l'Ontario, 7,473, et des États-Unis, 9,728. Le nombre de journaliers est de 2,929.

M. BLAKE : Ils sont venus de nulle part, je suppose.

M. POPE : Ils sont allés quelque part ; c'est la grande question pour nous.

CHEMIN DE FER CANADIEN DU PACIFIQUE—  
RÉCLAMATION DE LA SECTION B.

M. EDGAR : A quel compte ou comptes a été crédité le reçu de la somme de \$34,179.17 accordée au gouvernement pour la contre-réclamation qu'il a produite contre les entrepreneurs de la section B, et où se trouve inscrit ce crédit dans les Comptes publics de l'année dernière, qui contiennent, à la page 276, l'entrée du paiement aux entrepreneurs du plein montant de leur réclamation, s'élevant à \$78,451.59,

sans qu'il y soit fait mention de la déduction pour la contre-réclamation ?

M. POPE : Il aurait été de beaucoup préférable que ce renseignement eût été demandé par motion, car il est difficile de conserver des chiffres dans sa mémoire pour répondre à de semblables questions. Cette somme de \$34,000 ou de \$39,000 est un incident de la terminaison de plusieurs contrats du gouvernement. On a laissé certains matériaux et certains objets qui ont été vendus à différentes personnes pour des sommes formant, réunies, un montant de \$39,000. Je ne mentionne pas les dollars qu'il y a en sus. M. Whitehead avait pour \$14,000 de ces objets ; c'était du matériel roulant, etc., et ces \$14,000 ont été payés à M. Whitehead, ou à son représentant à Kingston. Quant aux autres \$24,000, l'honorable monsieur constatera par les Comptes publics, qu'ils ont été remboursés au revenu consolidé du Canada.

M. EDGAR : Est-ce que cela est mentionné dans les Comptes publics ?

M. POPE : Oui.

COMMUNICATION ENTRE PORT-MULGRAVE ET  
GUYSBORO, ETC.

M. KIRK : A-t-on représenté au gouvernement que le steamer *Rimouski* avait réussi à maintenir jusqu'à présent des communications régulières entre la tête de ligne du chemin de fer à Port-Mulgrave et Guysboro, et entre Canso et Arichat, et par qui ce renseignement lui a-t-il été donné ? Se propose-t-il, à la suite de ces renseignements, d'accorder une subvention pour maintenir ce service ; et dans ce cas, quel en sera le chiffre ?

M. McLELAN : On a représenté au gouvernement que le steamer *Rimouski* a fait le service depuis quelque temps. L'honorable monsieur qui pose cette question, les honorables députés de Richmond, de Halifax, le président du Sénat, le propriétaire du steamer et un certain nombre d'autres personnes, ont porté la question à la connaissance du gouvernement. Le gouvernement étudie maintenant la question de savoir s'il accordera ou non une subvention

PROFITS ET DÉPENSES DU CHEMIN DE FER  
INTERCOLONIAL.

M. BLAKE : Quels ont été les profits et les frais d'exploitation du chemin de fer Intercolonial pour chaque mois de l'exercice 1882-83, tels que rapportés par le bureau de Moncton au département des chemins de fer et canaux.

M. POPE : Les remarques que j'ai déjà faites s'appliqueront à cette question, c'est-à-dire, qu'il serait beaucoup plus facile pour moi de présenter un état que de conserver ces chiffres dans ma tête. Cependant, je désire tellement être utile à l'honorable monsieur, que je vais essayer de répondre à sa question.

	1882	Profits.	Frais d'exploitation.
Juillet.....	\$203,620	09	\$190,541 41
Août.....	184,324	93	201,834 71
Septembre.....	193,359	75	223,881 83
Octobre.....	219,778	98	243,158 78
Novembre.....	215,814	57	225,132 45
Décembre.....	189,388	79	190,583 92
1883			
Janvier.....	180,579	56	174,098 38
Février.....	164,115	88	189,749 39
Mars.....	206,168	19	219,286 82
Avril.....	233,797	93	158,935 31
Mai.....	227,979	71	171,629 18
Juin.....	171,993	32	172,550 89

Je puis dire qu'il peut arriver que l'honorable monsieur et cette Chambre aient conçu une idée erronée au sujet de ce qui a eu lieu cette année. Les dépenses de cette année ont été extraordinaires. L'honorable monsieur voudra bien se rappeler que les bâtiments de Moncton ont été incendiés, et que, jusqu'à cette époque, il nous a fallu faire d'autres